



A l'attention de nos adhérents retraités,

Ci-dessous un communiqué de l'UNSA concernant les retraites complémentaires.
N'oubliez pas notre Assemblée Générale SNMSAC-UNSA des 26 et 27 mai 2011.

Bonne lecture
Alexis BOY



Bagnolet, le 21 mars 2011

L'UNSA porte un jugement positif sur le projet d'accord sur les retraites complémentaires

L'UNSA a pris connaissance des résultats de la négociation sur les retraites complémentaires.

Dans un contexte très difficile, l'UNSA constate des avancées importantes.

Elle se félicite de la pérennisation jusqu'en 2018 de l'AGFF qui garantit la connexion entre les régimes de base et les régimes complémentaires.

L'un des enjeux de la négociation portait sur l'arrêt de la dégradation de la valeur du point servie par les régimes de retraites complémentaires. L'UNSA regrette qu'un terme définitif ne soit pas mis à cette dégradation mais constate que la stabilisation du pouvoir d'achat pendant quatre ans, après 15 ans de régression, est une première étape positive qu'il conviendra de sécuriser après 2015.

Concernant les avantages familiaux, ils sont améliorés pour les plus basses retraites, même si l'UNSA aurait souhaité que soit instauré un plancher.

Enfin les velléités du patronat de remettre en cause les réversions ont été déjouées.

Dans ces conditions, l'UNSA porte un jugement positif sur le projet d'accord.

Luc BERILLE
Secrétaire général